



Mosnac & Saint-Simeux, le 30 novembre 2020

COMMUNIQUÉ

LA CREATION DE LA COMMUNE NOUVELLE DE MOSNAC-SAINT-SIMEUX EST VOTEE.

Ce lundi 30 novembre 2020, les Conseils municipaux de Mosnac, par 9 voix pour et 2 voix contre, et de Saint-Simeux par 11 voix pour, 3 bulletins blancs et 1 nul, ont voté la délibération de fusion pour créer la commune nouvelle de Mosnac-Saint-Simeux. La fusion prendra effet le 1^{er} janvier 2021 après arrêté préfectoral.

Nous pensons ainsi, sur le court terme d'abord, **sauver et pérenniser notre école communale**. Nous souhaitons mener main dans la main avec tous les habitants des projets à court, moyen et long terme – projets culturels, associatifs, projets de labellisation, etc.

En janvier 2021, **nous créerons un comité participatif de la commune nouvelle. Nous appellerons tous les habitants qui le souhaitent à y prendre une part active**. Notre volonté est que chacun s'approprie la nouvelle dimension de la commune, puisse imaginer et contribuer à la mise en œuvre de projets. **La création de la commune nouvelle est une opportunité.**

Ensemble, tirons parti de cette fusion pour en faire le meilleur ; faisons de notre commune nouvelle le lieu d'un dynamisme renouvelé.

Nous avons la chance de vivre sur un site très diversifié, traversé par la Charente, qui permet des activités de part et d'autre de notre joli pont, tout en préservant l'identité de chacun de nos hameaux.

Nous attendons avec impatience de fêter cet événement, comme nous avons toujours su le faire, dès que la situation sanitaire le permettra.

Les Conseils municipaux de Mosnac et de Saint-Simeux